



Système d'accès aux données (SAD)

Le système d'accès aux données (SAD) fait partie intégrante du projet global SEDS (Système national d'échange de données sécurisé). Il se fonde sur le RDS+ (Réseau de données sécurisé plus) pour offrir les services de base nécessaires au fonctionnement d'applications importantes pour la protection de la population.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 30.06.2025)

Contexte

L'abandon du projet SEDS « Remplacement des fonctions de Vulpus » (RFV) a des répercussions sur les objectifs du projet SAD et son intégration dans le contexte global du projet SEDS.

Prochaines étapes

La suite du projet SAD sera définie après examen des objectifs du projet et des synergies avec RDS+. Un nouveau calendrier sera le cas échéant établi.

Défis actuels

Les attentes des utilisateurs étant très variables, il s'avère difficile d'identifier les applications, et donc les services de base, qui doivent être disponibles dans toutes les situations au niveau national ou suprarégional. C'est pourquoi la phase de conception sera lancée en partant d'un ensemble de services de base. Si certains services devaient manquer, ils pourraient être ajoutés ultérieurement dans le cadre d'un ajustement du projet.

Rôle de la Confédération

La Confédération est responsable des composants centraux du SEDS jusqu'aux points de transmission des sites cantonaux. Les conditions et prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leur adaptation technique sont toutefois établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques. Cela inclut également l'étendue et les caractéristiques des services de base mis à disposition par le SAD.

Rôle des cantons

Les cantons ont la possibilité d'exploiter sous leur propre responsabilité, dans leurs centres de calcul, les applications importantes pour la protection de la population qu'ils souhaitent mettre à la disposition de leurs utilisateurs et d'utilisateurs tiers via le RDS+ et le SAD.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Gestion des programmes
Durée	Lancement : 2024 Fin : 2027 (évaluation en cours)
Décisions politiques	Parlement : • sept. 2019 : libération du crédit d'engagement • déc. 2022 : libération partielle des moyens financiers de la 2^e étape
Investissements	Mandat d'initialisation du projet : 0,32 million de francs
Ressources financières de la Confédération	Investissement et exploitation du système d'accès aux données (partie intégrante du SEDS)
Ressources financières des cantons	Ressources pour la représentation des utilisateurs